Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_96-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 25 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis KERDELHUÉ, Maire.

Étaient également présents :
Robert HÉNAULT, Marie-Claire DECROIX, François VERGNON, Céline BOSSEUR DIT TOBY, Louis MEDICA, Nathalie LE FOLL, Alexandre SAHAL, Anne-Laure MORGON, Walter PAULMIER, Emmanuelle CHIFFOLEAU, Judickael PINARD, Françoise GILVESTRE, Gérald TOUCOURT, Delphine BRIAND, Clément MACHETEL, Fabienne RICHAUD, Dominique LOUIS, Christian FAUCHEUR, Jean-René LE PIQUET, Capucine FALOURD, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER, Solen LE GAL, Patrice JACQUEMINOT, Laëtitia MÉLOIS

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Cécile BERGER à François VERGNON
Franck LÉNA à Bernard BASTIER
Annie RAMIREZ à Régis KERDELHUÉ
Sandrine TURLURE à Nathalie LE FOLL

Secrétaire : Mme Capucine FALOURD

Date de la convocation	18 Juin 2026
Date de l'affichage	19 Juin 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2026_96 Dénomination de voies

Rapporteur : L. Medica

Nouveau tracé de la RD 162 entre le stade de rugby/le skatepark et l'autre partie du complexe sportif de Kergroez :

Proposition de dénomination du nouveau tracé de la RD 162 suite à la mise en service du contournement et permettant la desserte du complexe sportif de Kergroez depuis le giratoire du Saut du Renard.

Cette dénomination permettra également d'adresser les équipements sportifs, actuellement sans adresse, et de faciliter leur desserte et l'intervention des secours le cas échéant.

Compte-tenu du court linéaire de ce tronçon et de son inscription naturelle dans la continuité de la rue Joseph Léna, il est proposé de prolonger cette dernière sur la section de la RD162 comprise entre le giratoire du Saut du Renard et la rue du 19ème Dragon.

La voie libellée rue Joseph Léna est étendue pour couvrir la section sud de la RD162. Suite à cette extension, la rue Joseph Léna comprend l'ensemble du linéaire de la RD162 comprise depuis l'intersection avec la RD306 (rue de l'Océan), à son extrémité nord, jusqu'à l'intersection avec le giratoire du Saut du Renard (contournement) à son extrémité sud.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_96-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Transitions et Sécurité du 15 juin 2026 ;

DÉCIDE de dénommer la voie suivante :

- → RD 162 depuis son intersection avec la RD306 (rue de l'Océan), jusqu'à son intersection avec la rue du 19ème Dragon : rue Joseph Léna (inchangé)

- → Nouveau tracé de la RD 162 depuis la rue du 19ème Dragon et le complexe sportif de Kergroez, jusqu'à son intersection avec le giratoire du Saut du Renard (contournement) : extension de la rue Joseph Léna

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Juin 2026
Le Maire,
Régis KERDELHUÉ

MAIRIE DE GUIDEL
MORBIHAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.